



PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2023 – 2026

Adopté à l'assemblée du conseil d'administration du 9 mars 2023

MISSION

Le Conseil des arts de Longueuil a pour mission de soutenir la création, la production, la diffusion et le rayonnement des artistes et des organismes artistiques professionnels de Longueuil et de favoriser leur reconnaissance tant à Longueuil qu'à l'extérieur. Il assure ainsi aux Longueillois-ses une vie artistique enrichissante.

VISION

Encourageant l'excellence artistique, le CAL est reconnu comme le catalyseur d'un milieu artistique professionnel longueillois durable, inclusif et solidaire, bien présent auprès des citoyens et rayonnant à l'extérieur.

VALEURS

L'équité : Parité, inclusion, diversité, représentativité.

Éthique : Clarté et objectivité des critères d'évaluation, rigueur des processus décisionnels, circulation fluide des informations et décision, saine gouvernance.

Proximité : Accessibilité, présence sur le terrain, écoute et bienveillance.

Agilité : Ouverture, capacité de s'ajuster en fonction des situations et initiatives originales.

Contexte

À l'automne 2022, après plus de 10 années d'existence et dans un contexte de mouvance sociale, culturelle et économique, le Conseil des arts de Longueuil a voulu ouvrir ses horizons et élaborer sa planification stratégique 2023 – 2026 en étroite collaboration avec le milieu artistique professionnel longueuillois et ses partenaires afin que le résultat reflète les aspirations et les idées de l'écosystème. Pour ce faire, il a fait appel à Coop Niska qui, par son expertise en développement collectif et en processus collaboratifs, l'a accompagné dans une démarche participative comprenant trois consultations des artistes, organismes et partenaires. Ces consultations, auxquelles une soixantaine de personnes ont participé, ont marqué les étapes de l'élaboration du plan stratégique qui consistaient à faire un état de situation, à définir les chemins de changements souhaités et à déterminer les premières actions-clés à réaliser. Un comité aviseur interne, constitué de membres du conseil d'administration et du personnel du Conseil des arts, a validé et alimenté chaque étape du processus.

Apparenté à la Ville de Longueuil, le CAL a également souhaité effectuer la réflexion de sa planification stratégique 2023-2026 en prenant en compte les lignes directrices de la politique culturelle de la Ville de Longueuil adoptée à l'automne 2021.

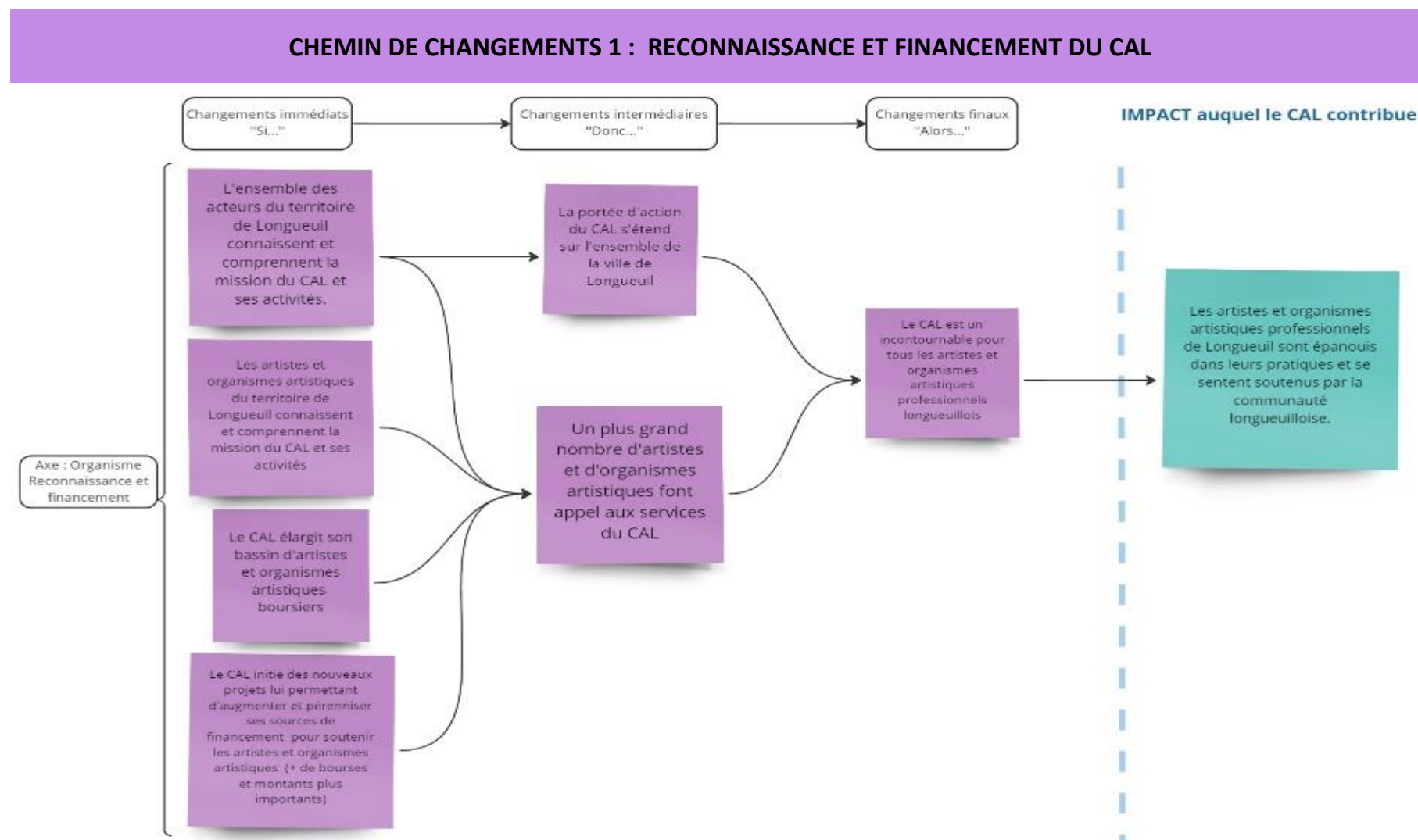
Démarche

L'approche orientée changement a été utilisée afin de permettre aux acteurs du milieu artistique de réfléchir aux actions et stratégies dans une logique de progression à long terme qui met l'accent sur le sens de l'action et l'impact visé. La théorie du changement, ou **chemins de changements**, est une méthode qui a permis de déterminer collectivement un ensemble d'interventions en fonction de leur potentiel à conduire au changement souhaité pour la communauté artistique. Ces chemins de changements sont composés de repères de progrès intermédiaires par lesquels le Conseil des arts passera pour atteindre la vision collective, positive et réaliste souhaitée.

En établissant les étapes intermédiaires à franchir pour atteindre les impacts visés, il est devenu plus évident de cibler les actions à mettre en place afin de provoquer les changements souhaités. Cette approche prend ainsi en compte la complexité des systèmes humains sur lesquels agissent les organisations et qui placent le changement, plutôt que les objectifs ou actions, au centre de la réflexion. Cette approche renforce également la dynamique collective autour de la conception, du pilotage et de l'évaluation du projet, en les articulant sur le sens de l'intervention.

Par conséquent, ces changements visés ne sont pas formulés sous la forme classique d'axes stratégiques, déclinés en objectifs puis en actions mais davantage sous celles d'affirmations qui se traduisent en observations concrètes qui parlent et partent des parties prenantes. Les changements se veulent réalistes dans la temporalité donnée (2026) et poursuivent un ordre logique des changements immédiats (1-2 ans), à ceux intermédiaires (2-3 ans), aux ultimes changements (3-4 ans).

Les trois chemins de changements suivants ont été déterminés collectivement pour le Conseil des arts pour les années 2023-2026, ainsi que les premières actions qui en découlent, pour progressivement nous diriger vers l'impact ultime recherché qui est que **les artistes et les organismes artistiques professionnels de Longueuil soient épanouis dans leur pratique et se sentent soutenus par la communauté longueilloise.**



CHEMIN DE CHANGEMENTS 1 : RECONNAISSANCE ET FINANCEMENT DU CAL

Changements immédiats Si...	Actions cibles
1) Les artistes et organismes artistiques, ainsi que l'ensemble des acteurs du territoire de Longueuil, connaissent et comprennent la mission du CAL et ses activités	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les acteurs-clés du territoire • Développer une stratégie et des outils de communication - Ex : capsules vidéo de témoignages sur les bienfaits du CAL, entrevues, kiosque lors de la Fête de la rentrée de la Ville, slogan à joindre au logo, etc. • Inciter les artistes, les organismes, les administrateurs et le personnel à être représentant du CAL et développer une stratégie de visibilité des Ambassadeurs des arts du CAL • Diffuser de l'information sur la mission, mandat, réalisations du CAL sur les réseaux sociaux (Saviez-vous que?, foire aux questions) • Faire de la représentation (administrateurs et personnel)
2) Le CAL élargit son bassin d'artistes et d'organismes artistiques demandeurs et boursiers	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la visibilité du CAL via les organismes disciplinaires provinciaux (CQT, CQM, AGM, UNEQ, RAAV...) • Établir un partenariat avec le service des communications de la Ville pour faire connaître le CAL • Développer une présence sur Instagram et auprès d'organismes jeunesse pour rejoindre la relève artistique (Carrefour Jeunesse, etc.).
3) Le CAL initie des projets lui permettant d'augmenter et pérenniser ses sources de financement pour soutenir les artistes et les organismes artistiques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des maillages arts affaires à l'aide d'un comité. - <i>Partenaires potentiels : Chambre de commerce de la Rive sud, Culture Montérégie, développement économique Longueuil</i> • Faire démarchages de partenaires financiers, commandites, mécènes • Faire une collecte de fonds : demande de dons, activité bénéfice mettant en valeurs et en réseautage des artistes et organismes (axe 2 et 3). – <i>Partenaires : artistes et organismes.</i> • Recherche de subventions, de partenaires pour développer des projets du CAL (marketing, capsules vidéo, etc.)

Changements intermédiaires

Donc...

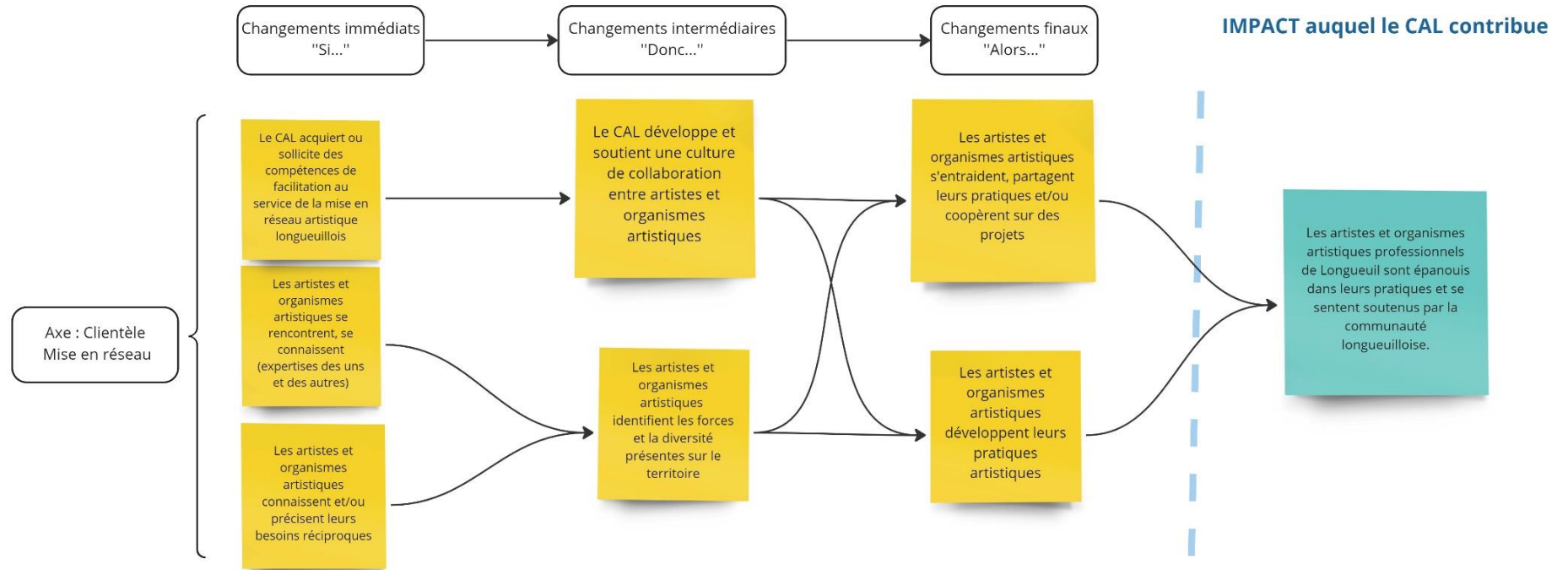
1) La portée d'action du CAL s'étend sur l'ensemble de la ville de Longueuil	<i>Actions à identifier une fois le(s) changement(s) immédiat(s) atteint(s)</i>
2) Un plus grand nombre d'artistes et d'organismes artistiques font appel aux services du CAL	<i>Actions à identifier une fois le(s) changement(s) immédiat(s) atteint(s)</i>

Changement final

Alors...

1) Le CAL est un incontournable pour tous les artistes et organismes artistiques professionnels longueillois	<i>Actions à identifier une fois le(s) changement(s) intermédiaires(s) atteint(s)</i>
--	---

CHEMIN DE CHANGEMENTS 2 : MISE EN RÉSEAU DES ARTISTES ET DES ORGANISMES



CHEMIN DE CHANGEMENTS 2 : MISE EN RÉSEAU DES ARTISTES ET DES ORGANISMES

Changements immédiats

Actions cibles

Si...

<p>1) Les artistes et organismes artistiques se rencontrent, se connaissent (expertise des uns et des autres)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des événements diversifiés de réseautages (5@7, réseautage thématique, Pecha Kucha, etc.) – <i>Partenaires : comité bénévole, Ville;</i> • Organiser des événements de développement des pratiques artistiques (colloques, tables rondes, concertation, banc d'essai, échange internationale, coaching, etc.). <i>Partenaires : comité bénévole, Ville</i> • Maximiser l'utilisation des réseaux sociaux à des fins de mise en relation et de promotion des artistes et organismes (LinkedIn, groupe Facebook : entraide, mutualisation, visibilité des projets, etc. • Co-organiser ou soutenir un événement annuel du milieu artistique professionnel (axes 1 et 3) <i>Partenaires : comité bénévole, organismes, Ville</i>
<p>2) Le CAL acquiert ou sollicite et utilise des compétences de facilitateur-entremetteur pour la mise en réseau artistique longueuillois</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cibler les besoins de développement de compétences du personnel et suivre formation • Mettre en place un comité d'activités de réseautage • Mettre en place un comité arts-affaires • Effectuer de la représentation auprès des acteurs-clés du territoire
<p>3) Les artistes et organismes artistiques connaissent et/ou précisent leurs besoins réciproques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation ponctuelle sur les besoins du milieu artistique (mutualisation, codéveloppement, etc.) • Mise en place d'un groupe d'échanges sur Facebook

Changements intermédiaires

Donc...

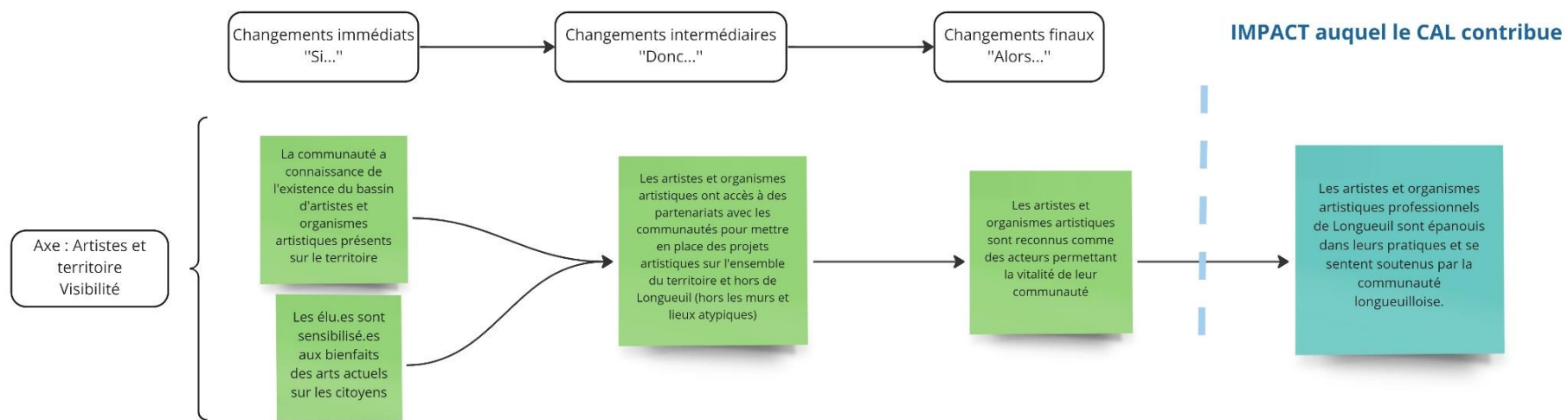
1) Le CAL développe et soutient une culture de collaboration entre artistes et organismes artistiques	<i>Actions à identifier une fois le(s) changement(s) immédiat(s) atteint(s)</i>
2) Les artistes et organismes artistiques identifient les forces et la diversité présentes sur le territoire	<i>Actions à identifier une fois le(s) changement(s) immédiat(s) atteint(s)</i>

Changement final

Alors...

1) Les artistes et organismes artistiques développent leurs pratiques artistiques	<i>Actions à identifier une fois le(s) changement(s) intermédiaires(s) atteint(s)</i>
---	---

CHEMIN DE CHANGEMENTS 3 : VISIBILITÉ DES ARTISTES SUR LE TERRITOIRE ET À L'EXTÉRIEUR



CHEMIN DE CHANGEMENTS 3 : VISIBILITÉ DES ARTISTES SUR LE TERRITOIRE ET À L'EXTÉRIEUR

Changements immédiats

Si...

Actions cibles

<p>1) La communauté a connaissance des artistes et des organismes artistiques professionnels longueuillois</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et valoriser les artistes, les organismes artistiques et leurs œuvres auprès des citoyens (Ex : capsules vidéo, panneaux temporaires, présentations-rencontres publiques, entrevues, répertoire des artistes, etc.) – <i>Partenaires : médias locaux, Ville, artistes vidéastes, La Fabrique culturelle ;</i> • Développer les médias sociaux pour accroître la visibilité des artistes et organismes. Inviter les gens à commenter/partager les publications Facebook; • Favoriser les projets artistiques en lien avec les citoyens (Ex : cocréation, studios éphémères, résidences d'artistes, œuvres In situ, etc.) - <i>Partenaire : Ville</i> • Encourager la mise en relation des artistes et organismes avec des regroupements, organisations, entreprises ; • Favoriser le rayonnement des artistes à l'extérieur de la Ville (bourses de déplacements, résidences croisées, etc.).
<p>2) Les élu-es sont sensibles aux bienfaits des arts actuels sur les citoyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les décideurs de la ville aux arts et aux retombées sociales et économiques (bulletin des activités des artistes et organismes, capsules vidéo de témoignages de citoyens, études et articles, etc.) • Informer et inviter les élus aux événements artistiques sur le territoire

Changement intermédiaire

Donc...

- 1) Les artistes et organismes artistiques ont accès à des partenariats avec les communautés pour mettre en place des projets artistiques sur l'ensemble du territoire et hors de Longueuil (hors les murs et lieux atypiques)

Actions à identifier une fois le(s) changement(s) immédiat(s) atteint(s)

Changement final

Alors...

- 1) Les artistes et organismes artistiques sont reconnus comme des acteurs permettant la vitalité de leur communauté

Actions à identifier une fois le(s) changement(s) intermédiaires(s) atteint(s)